

AMNESTY INTERNATIONAL DECLARATION PUBLIQUE

24 octobre 2019 - AFR 16/1283/2019

BURUNDI. LES JOURNALISTES ARRÊTÉS DOIVENT ÊTRE LIBÉRÉS IMMÉDIATEMENT

Les autorités du Burundi doivent libérer immédiatement et sans condition quatre journalistes et leur chauffeur, qui ont été arrêtés pour avoir uniquement fait leur travail.

Christine Kamikazi, Agnès Ndirubusa, Térance Mpozenzi et Egide Harerimana, quatre journalistes travaillant pour l'organe médiatique privé burundais Iwacu, et leur chauffeur Adolphe Masabarakiza ont été arrêtés le 22 octobre dans le nord-ouest de la commune de Musigati, dans la province de Bubanza.

Ils se rendaient dans la province de Bubanza après avoir reçu des informations sur des affrontements entre un groupe armé et les forces de l'ordre de la province. D'après Iwacu, le chef des opérations de la région a ordonné leur arrestation alors même que les quatre journalistes et leur chauffeur avaient informé les autorités de la province de leur intention de se rendre dans la zone.

Au 24 octobre, ils avaient été détenus pendant deux jours et deux nuits au commissariat de la province de Bubanza. Le 23 octobre, ils ont été interrogés, mais n'ont pas été inculpés.

L'arrestation de journalistes faisant simplement leur travail constitue une tentative d'entraver la liberté de la presse et la liberté d'expression au Burundi.

Depuis le début de la crise politique en 2015, les activités des médias indépendants sont de plus en plus restreintes. La BBC s'est vu retirer sa licence cette année et Voice of America (VOA) est suspendue au Burundi depuis mai 2018. Les journalistes ne sont pas autorisés à partager des informations qui pourraient être diffusées par ces deux organes médiatiques.

Jean Bigirimana, un autre journaliste d'Iwacu, a disparu le 22 juillet 2016, lorsqu'il a été enlevé par des membres présumés du Service National de Renseignement. On ignore toujours tout de son sort.